

Moustique Tigre

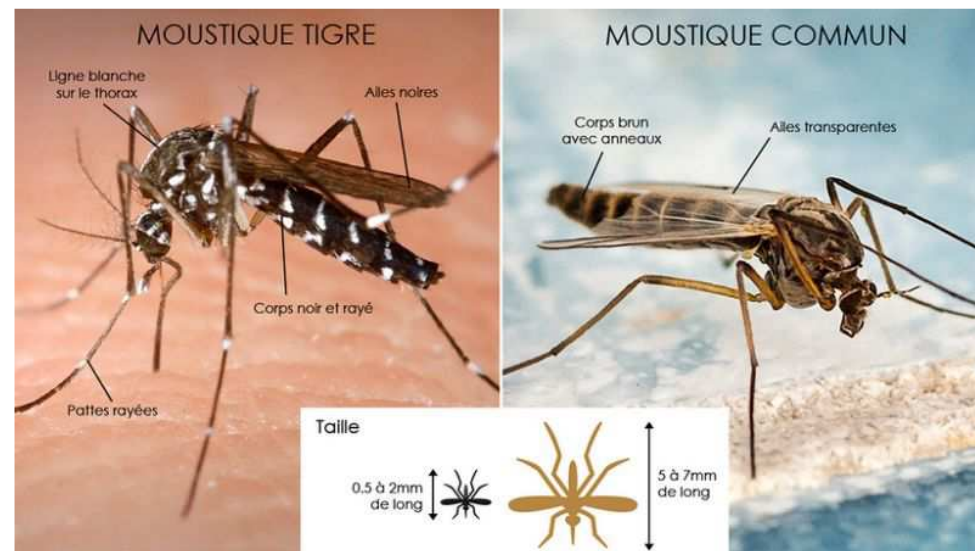
Depuis l'arrivée en l'an 2000 d'un nouveau moustique au nom barbare « *Aedes albopictus* » plus connu sous le nom de **moustique tigre** nous ne pouvons plus avoir des réserves d'eau stagnante. Ce moustique est une espèce des plus invasives au monde. A ce jour les treize départements de l'Occitanie sont envahis. **Il n'a rien à voir avec les moustiques de nos ancêtres qui existent encore** (cf. Photo ci-contre).

Prévention

Un seul moustique tigre peut pondre jusqu'à 200 œufs sur une eau stagnante. Nous sommes tous concernés et nous devons appliquer impérativement les conseils donnés par la direction générale de la santé (DGS) pour se prémunir de l'invasion de ces moustiques qui nous apportent des virus (voir encadré).

- Vider ou remplir de sable les coupelles sous les pots de fleurs,
- Couvrir les collecteurs d'eau pluviale par un couvercle étanche
- Ne pas laisser à découvert sa piscine entre deux saisons et évacuer l'eau retenue par les bâches,
- Pomper les vides sanitaires et vérifier les chéneaux

Le maire peut prendre un arrêté municipal mentionnant les obligations, pour ses administrés, de ne pas créer de conditions favorables à la prolifération de moustiques sur son territoire ainsi que les conséquences pénales pour le non respect de cet arrêté.



Les maladies

Le dispositif de lutte contre l'*Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») et de surveillance des arboviroses (maladies virales transmises par les moustiques) en métropole est activé chaque année du 1er mai au 30 novembre.

En métropole ce moustique s'est développé de manière continue depuis 2004 ; Il est désormais implanté dans 42 départements. Cette situation est sous surveillance car ce moustique peut dans certaines conditions, transmettre **les virus de la dengue, du chikungunya, du zika et de la fièvre jaune.**

Les Symptômes

Forte fièvre, douleur articulaire, maux de tête, conjonctivite parfois. Ce sont les éléments déclencheurs pour alerter votre médecin. La suite s'enchaîne – déclaration à ARS, diagnostic biologique, enquête. La direction générale de la santé rappelle que onze cas autochtones de dengue (personnes n'ayant pas voyagées à l'étranger) ont été signalés dans l'Hérault en 2014, 7 cas dans le Gard en 2015 et 17 cas de chikungunya en 2017.

Soyons vigilants